

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT

Section 1		IDENTIFICATION DU PRODUIT			Ino Solutions	
INO SOLUTIONS 9280 Boulevard du Golf Anjou (Québec) H7P 2P4 Tél. : (514) 789-6363 Fax : (514) 352-4815		Téléphone d'urgence: (service 24 heures) Centre antipoisons du Québec: Québec: (aucun frais) (800) 463-5060 CANUTEC: (frais virés) (613) 996-6666			Classe SIMDUT : D ₂ B	
Nom commercial : CHEF 4		Appellation réglementaire : liquide toxique				
Code : V36076		N.I.P. : N/A	Classe TMD : N/A	GE : N/A		
Description : Détergent liquide citron - vaisselle 13%.						
Section 2		INGRÉDIENTS DANGEREUX			Ino Solutions	
Nom technique	CAS	Conc. %	CL ₅₀ (ppm)	DL ₅₀ (mg/kg)		
Sel de sodium de l'acide dodecylbenzensulfonique	25155-30-0	5 - 25	dnd	(oral-rat) 1260 mg/kg		
DND = donnée non disponible		N/A = non applicable		S/O = sans objet		
Section 3		PROPRIÉTÉS PHYSIQUES			Ino Solutions	
Aspect :	liquid	Couleur :	ambre	Odeur :	citron	pH : 6.5 - 7.5
Point d'ébullition (°C) :	100	Densité de vapeur (air=1) :	dnd			
Point de fusion (°C) :	dnd	Matières volatiles (% p/p) :	dnd			
Densité relative (eau=1):	1.05-1.06	Solubilité dans l'eau :	100%			
Section 4		RISQUES D'INCENDIE ET EXPLOSION			Ino Solutions	
Inflammabilité :	inflammable	Température d'auto-ignition (°C) :	dnd			
Point d'éclair (°C) et méthode :	N/A	Limites d'inflammabilité : (% en volume dans l'air)	dnd			
Matériel d'extinction :	Utiliser le moyen d'extinction approprié à la source principale de l'incendie.					
Techniques particulières pour combattre l'incendie :	Porter un équipement complet et un masque respiratoire autonome.					
Risques inusités de feu et d'explosion :	Aucun.					
Section 5		MESURES PRÉVENTIVES			Ino Solutions	
Marche à suivre en cas de fuite ou de déversement :	Ramasser les déchets et mettre dans un contenant hermétique.					
Élimination des déchets :	Selon les réglementations fédérales, provinciales et municipales.					

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT

Section 5

MESURES PRÉVENTIVES (suite)

Ino Solutions

Ventilation :	locale: normale	mécanique: non
Vêtements de protection :		
Respiratoire :	Aucun.	
Yeux :	Lunettes en cas d'éclaboussures.	
Mains :	Gants si nécessaire.	
Autres :		
Manipulation :	Eviter le contact direct avec les yeux. Porter le matériel de protection nécessaire.	
Entreposage :	Garder les contenants bien fermés. Eviter le gel et la chaleur excessive. Eviter d'entreposer avec des matières incompatibles.	

Section 6

RÉACTIVITÉ

Ino Solutions

Stabilité :	Stable dans des conditions normales.	
Incompatibilité : (matériaux à éviter)	Eviter les contacts avec les agents oxydants forts, les acides forts..	
Produits de décomposition dangereux :	dnd	
Risques de polymérisation brutale et conditions à éviter :	Aucun	

Section 7

EFFETS RELATIFS À LA SANTÉ

Ino Solutions

EFFETS TOXIQUES :		
YEUX :	Légère irritation	
PEAU :	Voie d'absorption peu probable	
INHALATION :	La faible volatilité rend l'inhalation peu probable	
INGESTION :	Peut causer des nausées et des vomissements	
EFFETS CANCÉRIGÈNES :	dnd	
EFFETS MUTAGÈNES :	dnd	
EFFETS TÉRATOGENES :	dnd	

Section 8

PREMIERS SOINS

Ino Solutions

PEAU :	Rincer la peau avec beaucoup d'eau.	
YEUX :	Rincer abondamment les yeux avec de l'eau et consulter un médecin.	
INHALATION :	En cas d'inhalation des vapeurs, amener la personne dans un endroit aéré. Consulter un médecin	
INGESTION :	En cas d'ingestion, faire vomir la personne si elle est consciente. Appeler un médecin.	
REMARQUES :		

Section 9

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Ino Solutions

PRÉPARÉ PAR :	Groupe SAVON OLYMPIC Inc.	Tél. : (450) 975-7005
Adina Nicula	Date: 15 avril 2009	Fax. : (450) 975-7468

Révision: 20 juillet 2009

L'information fournie sur cette Fiche Signalétique a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches Signalétiques du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche Signalétique est la dernière publiée.